

**RÉPONSES AUX QUESTIONS DES INTERVENANTS  
SÉANCE DE TRAVAIL PHASE 1 : TARIFS DOMESTIQUES  
2<sup>E</sup> RENCONTRE : 12 JUIN 2015**

1. Parmi les clients DT sondés qui ont indiqué faire des économies, combien en ont réellement fait (p.49 de la présentation) ?

**Réponse :**

**88 % des clients DT sondés qui perçoivent faire une économie au tarif DT comparativement au tarif D en ont réalisé une en 2014.**

2. Parmi ceux qui abandonnent le tarif DT, combien sont de nouveaux propriétaires (p.51-52 de la présentation)?

**Réponse :**

**Parmi les clients ayant abandonné le tarif DT en 2014, 22 % sont de nouveaux propriétaires ayant acquis leur résidence en 2013 ou en 2014.**

3. Quel est le coût additionnel du compteur DT et de la sonde par rapport au compteur régulier (p.64 de la présentation) ?

**Réponse :**

**Voir le tableau 23 de la pièce HQD-12, document 3, page 36 du dossier R-3905-2014.**

4. Préciser la dernière phrase de la p. 53 de la présentation.

**Réponse :**

**Dans les nouvelles constructions, abstraction faite du tarif, 3 % de la clientèle utilise la biénergie pour le chauffage des locaux. La majorité de ces clients (85 %) utilise la combinaison électricité et gaz naturel.**

**Environ 120 clients par année en moyenne sur les 4 dernières années sont au tarif DT dans les nouvelles constructions.**

5. Quel est l'indice d'interfinancement du tarif DT ?

**Réponse :**

**L'indice d'interfinancement du tarif DT est de 77,5 sur la base des données du dossier R-3905-2014. Cette donnée n'est pas disponible par tranches de consommation.**